



MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE
DIRECTION GÉNÉRALE

36, rue Principale
Bouchette (Québec) J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555 ▪ Fax. : (819) 465-2318

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation pour l'exercice 2023

Avis est par les présentes donné par la soussignée que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Bouchette (2023-2024-2025) a été déposé et ce, conformément à l'article 73 de la loi sur la fiscalité municipale. Ce rôle sera en vigueur pour son premier exercice financier en 2023, et toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures normales d'ouverture.

Conformément aux dispositions des articles 74 et suivants de la loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- 1- Être déposée au plus tard le 30 avril 2023;
- 2- Être déposée ou envoyée par courrier recommandé à l'endroit suivant :
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
7, rue de la Polyvalente, C.P. 307
Gracefield Québec J0X 1W0
- 3- Être préparée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'adresse ci-haut mentionnée;
- 4- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2020-343 de la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Bouchette, ce 8^e jour de novembre 2022.

Claudia Lacroix B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière